



Résolution de l'Union des Femmes Francophones d'Océanie (UFFO) PORT-VILA 2011

- *Reconnaissant la nécessité de promouvoir les droits de la femme et l'égalité des sexes au niveau de la région ;*
- *Reconnaissant le contexte linguistique majoritairement anglophone dans la région océanienne ;*
- *Reconnaissant l'importance pour les femmes francophones d'Océanie issues de la société civile (ONG) de disposer d'un espace de solidarité, de plaidoyer, de collaboration et d'actions régionales ;*
- *Reconnaissant la place prépondérante de la culture dans la vie des communautés locales ;*
- *Reconnaissant les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination faites à l'égard des femmes (CEDEF), de Beijing + 15 et de la Plateforme d'action du Pacifique ;*
- *Reconnaissant l'importance de disposer de ressources financières indispensables pour soutenir les initiatives des femmes et en particulier pour pérenniser l'UFFO ;*

L'Union des femmes francophones d'Océanie (UFFO), regroupant les représentantes des ONG de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, du Vanuatu et de Wallis et Futuna, s'est retrouvée du 3 au 07 octobre 2011 à Port-Vila pour poursuivre ses travaux relatifs à la CEDEF, mettre en place une plateforme d'actions et envisager l'avenir de l'Union.

L'Union salue les engagements pris par les Etats du Pacifique lors de la Quatrième conférence ministérielle sur la condition féminine à Nandi (Fidji) du 20 au 22 juillet 2011 en faveur de la cause de l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'Union invite les gouvernements, les institutions politiques, coutumières et religieuses, la société civile, les partenaires de développement, les agences partenaires nationales, régionales et internationales à :

- respecter leurs engagements pris en faveur de la CEDEF ;
- augmenter les financements permettant la mise en œuvre de programmes en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans les pays et territoires francophones d'Océanie ;
- favoriser l'accès des ONG féminines à ces financements ;

- promouvoir des actions de sensibilisation, plaider la condition féminine et renforcer les capacités des ONG féminines francophones d’Océanie ;
- prendre en compte l’urgence pour les cinq prochaines années d’appliquer des mesures concrètes préconisées par la CEDEF à tous les niveaux sur les priorités suivantes:
 1. la pauvreté et l’autonomisation économique ;
 2. le leadership des femmes et la bonne gouvernance ;
 3. la santé des femmes (génésique, mentale, maladies transmissibles et non transmissibles) ;
 4. la violence à l’encontre des femmes ;
 5. les changements climatiques et la sécurité alimentaire.
- examiner ces priorités au travers de problématiques transversales comme la famille, les jeunes et la culture.

L’Union exhorte le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) à ce que :

- compte-tenu du rôle important que joue le programme du développement humain pour les pays francophones :
 - ce programme et sa direction soient maintenus à Nouméa ;
 - des francophones ou personnes bilingues soient embauchées dans les secteurs du genre, de la culture et de la jeunesse.
- tous les programmes de la CPS soient en mesure d’offrir des services en français aux pays francophones ;
- la dimension *genre* soit intégrée dans tous les programmes de la CPS.

L’Union, reconnaissant la situation particulière des femmes francophones du Vanuatu, encourage les autorités décisionnelles à :

- rééquilibrer l’accès aux programmes publics et assurer que tous les services soient accessibles dans les langues officielles du Pays pour mieux servir la population ;
- traduire systématiquement les lois ;

Dans le contexte de la mondialisation, à l’ère des technologies de l’information et de la communication, l’Union, reconnaissant le rôle primordial de la presse, invite les médias à l’accompagner dans toutes ses actions.

Pour défendre la cause des femmes, l’Union des femmes francophones d’Océanie instaure des plateformes locales dans les collectivités et pays membres de l’Union. Elles seront ainsi les relais entre les communautés locales et les femmes d’Océanie.

L’UFFO remercie l’Organisation internationale de la francophonie (OIF), l’Etat français au travers du Fonds du Pacifique et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique pour leur soutien actif aux projets de l’Union.

Fait à Port-Vila le 07 octobre 2011.